Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

MPM ARCHER – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 26 juin 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION Par acte SSP en date du 9 juin 2026 il a été constitué une Société Civile dénommée : MPM ARCHER Objet social : la prise de participations ou d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, et notamment par voie de souscription, acquisition, apport, échange, gestion ou cession, de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts sociales ou titres, cotés ou non cotés, dans toutes sociétés ou entités juridiques, françaises ou étrangères, constituées ou à constituer, sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres. Siège Social : 29, La Ville Archer – 35 590 LA CHAPELLE THOUARAULT Capital Social : 147.900 euros Gérance :Mme Marina BRIZE demeurant 29, La Ville Archer – 35 590 LA CHAPELLE THOUARAULT Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES. Pour avis.

Consulter cette annonce en ligne